

« Accès à la justice des personnes en détention » au Burkina Faso

TERMES DE REFERENCES

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION
DU VADE MECUM SUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DES
PERSONNES EN DETENTION**

**Code de l'activité : A3.5: Révision du Vade-Mecum sur l'assistance juridique et
judiciaire des personnes en détention**

Sur proposition du :
Chef de Projet
Abel KAFANDO

Sur approbation de la :
Directrice Exécutive
Awa OUEDRAOGO

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La promotion de l'accès à la justice demeure un défi majeur surtout pour les personnes en détention. Le Centre pour la Qualité du Droit et la Justice depuis 2017 s'évertue à contribuer à une meilleure protection des droits procéduraux et substantiels des détenus en fournissant une assistance juridique et judiciaire. Dans le cadre de cette mission, un Vade-Mecum avait été élaboré au profit des intervenants leur servant de guide pour une fourniture de l'offre d'assistance juridique et judiciaire aux personnes en situation de détention provisoire. Ce guide a pour vocation de définir le cadre juridique de l'intervention en milieu carcéral, d'identifier les principaux interlocuteurs et de préciser les outils, approches et méthodologies nécessaires pour garantir une assistance juridique efficace aux personnes privées de liberté.

Élaboré initialement sur la base du Code de procédure pénale de 1968, il apparaît aujourd'hui indispensable de procéder à sa mise à jour afin de l'adapter aux évolutions récentes du cadre légal et aux besoins actuels des détenus. Cette révision poursuivra un double objectif : d'une part, intégrer les innovations apportées par les réformes récentes du Code pénal, du Code de procédure pénale, de la loi portant régime pénitentiaire et de la loi portant administration du travail d'intérêt général au Burkina Faso et d'autre part, élargir la portée du guide à l'ensemble des catégories de détenus, au-delà des seules personnes en détention provisoire. Il s'agira également d'enrichir le document en capitalisant les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les expériences développées depuis les premières interventions du CQDJ en milieu carcéral.

C'est dans ce sens que dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Accès à la justice des personnes en détention au Burkina Faso » avec l'appui technique et financier de Particip et du projet DHPCS, que le CQDJ entend s'attacher les services d'un consultant en vue **de réviser le Vade-Mecum sur l'assistance juridique et judiciaire des personnes en situation de détention au Burkina Faso.**

Le présent document fait l'objet de termes de références de recrutement du consultant chargé **de réviser le Vade-Mecum sur l'assistance juridique et judiciaire des personnes en situation de détention au Burkina Faso.**

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

1. Des objectifs

De façon globale, cette activité vise à recruter un consultant pour réviser, enrichir et actualiser le Vade-Mecum existant afin d'en faire un outil pertinent et conforme au cadre juridique actuel, au service des intervenants pénitentiaires.

Spécifiquement, il s'agira pour le consultant de :

- Intégrer les réformes législatives et règlementaires récentes consacrées à la détention.
- Étendre le champ d'application du guide à toutes les catégories de détenus.
- Développer les pratiques et approches capitalisées sur le terrain.
- Renforcer l'utilité pratique du guide à travers des recommandations méthodologiques concrètes.

2. Résultats attendus

- Les réformes juridiques récentes applicables à la détention ont été intégrées ;
- Le champ d'application du guide s'étend à toutes les catégories de détenus en compte ;
- Les pratiques et approches capitalisées ont été développées ;
- L'utilité pratique du guide à travers des recommandations méthodologiques concrètes est renforcée.

III. TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Le consultant devra réaliser les tâches suivantes :

1. Participation à une rencontre de cadrage

- Discuter avec le commanditaire pour clarifier la compréhension des objectifs et des résultats attendus conformément aux termes de référence et tel que décrit dans l'offre technique ;
- Faire une présentation détaillée de la méthodologie et du chronogramme proposés.

2. Recherche documentaire et analyse

- Faire une analyse des textes régissant les droits des personnes en détention ;

- Identifier les innovations introduites dans les textes

3. Rédaction du projet de révision :

Produire une version provisoire du Vade-Mecum intégrant :

- Les réformes législatives récentes applicables à la détention ;
- Les techniques et outils de l'assistance juridique et judiciaire applicables à toutes les catégories de détenus ;
- Les bonnes pratiques et approches capitalisées ;
- Des recommandations méthodologiques concrètes.

4. Soumission du projet de révision

- Soumettre le projet de révision du Vade-mecum pour examen et validation au commanditaire de la consultation ;

5. Finalisation du document :

- Intégrer les observations et commentaires du commanditaire ;
- Produire la version définitive du Vade-Mecum en formats Word, PDF et imprimé couleur.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Le principal livrable est le Vade-mecum révisé et finalisé en version électronique (format Word et PDF et physique (1 copie en version couleur).

V. PROFIL RECHERCHE DU CONSULTANT :

Le consultant devra posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Diplôme universitaire en sciences juridiques (au moins une maîtrise en Droit) ;

- Une expérience avérée dans le domaine des droits de l'homme, du droit pénal ou des questions juridiques, avec une expertise spécifique dans la prise en charge juridique et judiciaire des personnes en détention.
- Une connaissance approfondie du cadre juridique national et international pertinent.
- Une expérience préalable dans l'élaboration de guides ou de documents similaires, de préférence dans le domaine des droits de l'homme ou du droit pénal.
- De bonnes compétences en communication et en rédaction, ainsi que la capacité de travailler de manière autonome et en collaboration avec diverses parties prenantes.

VI. CONDITIONS DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Chaque candidat doit soumettre une offre technique et financière suivant les conditions ci-après :

1. Offre technique :

L'offre technique doit contenir les éléments suivants :

- La compréhension des TDR ;
- Une proposition de méthodologie claire et détaillée de conduite de la mission ;
- Une proposition du chronogramme de la mission ;
- Le CV détaillé du/de la consultant(e) chargé(e) de la conduite de la mission

2. Offre financière

L'offre financière doit être formulée de façon détaillée en comprenant les désignations et les coûts réels et présentée selon le format ci-après :

Désignations	Unité	Quantité	Prix unitaire en FCFA	Montant en FCFA
Honoraires du consultant	Homme/jour	15		
Frais d'impression	Jour	1	FF	FF
.....

--	--	--	--	--

VII. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront sélectionnées sur la base des critères suivants par un comité de sélection :

Critères de sélection	Sous-critères	Points
1. Méthodologie	Cohérence de la démarche proposée (objectifs, contenus, méthodes, outils)	20
	Qualité du chronogramme proposé	10
2. Expérience du/de la consultant-e	Expérience spécifique dans l'élaboration des guides	15
	Expérience avérée en matière dans le domaine des droits de l'homme notamment les droits des personnes en détention	20
	Maîtrise du cadre juridique pertinent	15
3. Qualifications du consultant	Diplômes en lien avec la mission	10
	Capacités en matière de collaboration avec les parties prenantes	10
Total		100

$$\text{Note financière} = \frac{\text{Offre la moins disante}}{\text{Offre du consultant}} \times 100$$

L'offre technique sera notée sur 100 et pondérée sur 70 et la note financière notée sur 100 et pondérée sur 30.

$$\text{Note globale} = \frac{\text{Note de l'offre financière} \times 30 + \text{Note de l'offre technique} \times 70}{100}$$

NB : Le consultant ayant obtenu la meilleure note globale (technique + financière) sera retenu

VIII. MODALITES DE SOUMISSION DES CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une proposition technique détaillant leur méthodologie de travail. La proposition financière doit également être incluse. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse mail : contact@cqdj.org avec en copie abel.kafando@cqdj.org avant le 12 août 2025 à 23h59mns 2025.

IX. DURÉE ET LIEU DU TRAVAIL

Durée de la mission : entre 15 et 20 jours

Lieu de la mission : Ouagadougou

Période de mise en œuvre : août-septembre 2025